

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### 1. Objet

La société YOGIST (ci-après « YOGIST ») a développé en collaboration avec des ostéopathes et des psycho-ergonomes de la médecine du travail, la première méthode de prévention du stress et des troubles musculo-squelettiques liés à la sédentarité, au travail sur écran et au travail en général, la méthode YOGIST, permettant de pratiquer des pauses cérébrales et physiques mentales et des postures de yoga directement devant son poste de travail et quel que soit l'environnement de travail (ci-après la « Méthode »).

YOGIST propose différents produits et services à destination des entreprises (ci-après la ou les « Entreprise(s) ») dont les caractéristiques sont décrites dans un devis (ci-après le « Devis ») tel que prévu à l'article « Devis », et qui consistent notamment en :

- La vente de goodies et de livres (ci-après les « Produits ») ;
- Les services suivants (ci-après les « Services ») :
  - o Des interventions en présentiel au sein de l'Entreprise (ci-après les « Interventions »), telles que des formations, ateliers ou conférences sur un thème au choix (notamment le sommeil, la concentration, l'alimentation, la posture au travail, la prévention des troubles musculo-squelettiques, la méditation, etc.) au sein de l'Entreprise ;
  - o Des services digitaux (ci-après les « Services Digitaux »), permettant l'accès par les salariés de l'Entreprise (ci-après les « Utilisateurs ») à un guide en ligne par un agent conversationnel automatisé mis au point par YOGIST (ci-après le « Chatbot ») proposant des vidéos d'exercices de yoga en entreprise, à pratiquer sur sa chaise et sans matériel ;
  - o Des « packages » (ci-après les « Abonnements »), proposant un accompagnement sur une période d'au moins 6 (six) mois pour initier une démarche durable de bien-être au sein de l'Entreprise et incluant des Interventions, des Services Digitaux et des Produits (décrits dans le Devis et l'utilisation illimitée du Chatbot par les Utilisateurs durant ladite période.

Les présentes conditions générales de vente s'adressent aux entreprises et s'appliquent sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes proposées par YOGIST. Elles prévalent sur toutes autres conditions générales ou particulières, notamment d'achat, non expressément agréées par YOGIST.

Elles peuvent être complétées le cas échéant par des conditions de vente particulières, notamment le Devis, lesquelles complètent les présentes conditions générales et, en cas de contradiction, prévalent sur ces dernières.

## **2. Exploitant des Produits et Services et contact**

Les Produits et Services sont proposés par la société YOGIST, SAS, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 813 655 263, dont le siège social est situé 4 Rue Feutrier - 75018 Paris.

YOGIST peut être contactée aux coordonnées suivantes, notamment pour toute réclamation :

Adresse postale : 4 Rue Feutrier – 75018 PARIS

Téléphone : 0177179577

Adresse électronique : [contact@yogist.fr](mailto:contact@yogist.fr)

Hébergement : Amazon Web Services, Dublin, Irlande.

Nom de domaine : OVH, Paris, France

## **3. Commande des Produits et Services et acceptation des conditions générales**

### **3.1 Devis**

Un Devis est établi avant toute commande de Produits et/ou Services. L'Entreprise dispose de la possibilité de souscrire à un ou plusieurs types de Produits et/ou Services proposés par YOGIST, dans ce cas, YOGIST établit le ou les Devis nécessaires. Les Produits et/ou Services sont ceux décrits dans le ou les Devis acceptés par l'Entreprise selon les modalités ci-après. Tout Produit ou Service supplémentaire demandé par l'Entreprise fera l'objet d'un Devis complémentaire.

Sauf mention contraire, tout Devis émis par YOGIST est valable pendant 1 (un) mois à compter de son émission. À défaut de validation par l'Entreprise dans ce délai, le Devis sera caduc. La validation s'effectue par l'apposition de la signature de l'Entreprise sur le Devis par tout moyen écrit utile et notamment par l'outil de signature en ligne proposé lors de l'envoi du Devis à l'Entreprise, et son renvoi à YOGIST par tout moyen utile, y compris par email. Cette validation peut être suivie

le cas échéant par l'émission d'un bon de commande par le Client, un tel bon de commande ne pouvant toutefois en aucun cas entraîner une quelconque acceptation, par YOGIST, des conditions générales d'achat du Client.

L'Entreprise doit fournir à YOGIST, avant l'établissement du Devis, tous les documents et informations nécessaires sur ses besoins. Si ces informations et/ou documents s'avèrent par la suite inexacts, insuffisants ou inadaptés, YOGIST pourra suspendre l'exécution des Produits et/ou Services et émettre un nouveau Devis modifiant les conditions et modalités notamment financières prévues au Devis initial. Ce nouveau Devis sera soumis à la validation de l'Entreprise et selon les mêmes modalités que celles exposées ci-dessus.

### **3.2 Acceptation des conditions générales**

La validation du présent devis, expresse ou implicite, emporte acceptation pleine et entière des conditions générales situées à la suite du présent devis. Toute acceptation sous réserve est considérée comme nulle et non avenue. L'Entreprise qui n'accepte pas d'être liée par les présentes conditions générales ne doit pas commander des Produits et/ou Services auprès de YOGIST.

Les dispositions du Devis prévalent sur les présentes conditions générales.

### **3.3 Périmètre**

L'Entreprise s'interdit tout usage non prévu au Devis. Les Produits et/ou Services sont acquis au bénéfice interne de l'Entreprise auprès des personnes qu'elle emploie. En aucun cas, l'Entreprise n'est autorisée à utiliser les Produits et/ou Services en dehors des cas prévus au Devis et à l'extérieur de l'Entreprise.

## **4. Description et modalités de fourniture des Produits et Services**

En fonction du Devis, la commande du Client donne lieu à l'exécution de tout ou partie des Produits et Services selon les modalités ci-dessous décrites :

### **4.1 Description et modalités d'accès au Chatbot**

- Souscription d'une licence

Afin d'avoir accès au Service de Chatbot, l'Entreprise doit souscrire une licence pour un nombre d'Utilisateurs et pour une durée fixée dans le Devis.

Le renouvellement de la licence doit faire l'objet d'un accord exprès entre l'Entreprise et YOGIST et nécessite donc la validation d'un nouveau Devis.

- Création des Comptes Administrateurs et d'un accès au Chatbot par les Utilisateurs

La souscription d'un Abonnement au Chatbot entraîne la mise en place de :

- Deux comptes administrateurs (ci-après : un « Compte Administrateur ») accessible par deux membres de l'Entreprise responsables du Chatbot (ci-après les « Administrateurs »), qui lui permettent de suivre les statistiques de connexion des Utilisateurs. À ce titre, l'Entreprise est tenue de communiquer l'identité des deux Administrateurs à YOGIST afin de permettre la création des Comptes Administrateurs ;
- Un accès illimité au Chatbot par les Utilisateurs de l'Entreprise. À ce titre, l'Entreprise doit fournir le nom de domaine des adresses emails professionnelles des Utilisateurs, afin de les identifier et de donner un accès illimité au Chatbot aux Utilisateurs avec ce nom de domaine.

Les Administrateurs peuvent accéder à tout moment à leurs Comptes Administrateurs après s'être identifiés à l'aide de leurs identifiants de connexion et de leurs mots de passe.

L'Entreprise s'engage à informer les Administrateurs qu'ils sont tenus :

- D'utiliser personnellement leur Compte Administrateur et qu'ils ne doivent permettre à aucun tiers de l'utiliser à leur place ou pour leur compte, sauf à en supporter l'entière responsabilité ;
- De veiller à maintenir la confidentialité de leur identifiant et de leur mot de passe, tout accès à leur Compte à l'aide de ces derniers étant réputée effectuée par eux. Ils s'engagent à contacter immédiatement YOGIST aux coordonnées mentionnées à l'article « Exploitant des Produits et Services et contact » des présentes, s'ils remarquent que leur Compte Administrateur a été utilisé à leur insu. Ils reconnaissent à YOGIST le droit de prendre toutes mesures appropriées en pareil cas.

## **4.2 Organisation des Interventions**

La date et le lieu d'exécution de l'Intervention sont indiqués dans le Devis. La date d'Intervention doit impérativement être fixée au moins un mois à l'avance.

Une fois le Devis validé, aucune annulation de l'Intervention n'est possible. L'Entreprise est ainsi expressément informée qu'en cas d'annulation d'une Intervention par ses soins, l'intégralité du prix de celle-ci restera due.

YOGIST - SARL au capital de 2 375 euros – Siège social : 4 rue Feutrier 75018 Paris

Siret : 813 655 263 00032 - RCS Paris - Code APE : 8551Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755764475 auprès du préfet d'Ile-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

En cas de retard ou d'annulation de l'Intervention dus à un fait extérieur à YOGIST (grève des transports, etc.), YOGIST ne pourra voir sa responsabilité engagée.

Une modification de la date d'Intervention par l'Entreprise est possible sans frais jusqu'à 10 jours ouvrables avant la date d'intervention. Une modification de date reste possible jusqu'à 48h ouvrables avant la date d'intervention, mais pourra entraîner des frais supplémentaires. Une modification de date moins de 48h ouvrables avant la date d'intervention entraîne sa facturation complète.

L'Entreprise s'interdit de filmer ou reproduire le contenu des Interventions. Sur demande de sa part à YOGIST, une reproduction de l'Intervention pourra lui être fournie, moyennant un coût complémentaire le cas échéant, qui fera alors l'objet d'un Devis. La fourniture de la reproduction n'entraîne pas la cession du droit d'exploitation de la reproduction ; YOGIST restant l'unique propriétaire de tous les droits de propriété, y compris de propriété intellectuelle, attachés à la reproduction. En conséquence, l'Entreprise s'interdit l'exploitation de ladite reproduction de l'Intervention en dehors des modes d'exploitation expressément prévus audit Devis.

L'Entreprise est informée que l'Intervention de YOGIST est accompagnée de supports qui devront être affichés sur grand écran et/ou distribués au personnel de l'Entreprise.

Les frais de déplacement et d'hébergement des intervenants pourront être mis à la charge de l'Entreprise.

YOGIST fait interagir le public et peut proposer un questionnaire de satisfaction à l'issue de certaines Interventions.

### **4.3 Caractéristiques des Produits**

- Caractéristiques, quantité et livraison des Produits

Les caractéristiques et quantités des Produits sont définies dans le Devis.

Concernant la livraison des Produits, YOGIST se réserve le choix des moyens de livraison. Sauf dispositions contraires dans le Devis, le délai prévisible de livraison de chaque Commande est de 1 (un) mois à compter de la signature du Devis. L'Entreprise accepte expressément que ce délai n'a qu'un caractère indicatif, la responsabilité de YOGIST ne pouvant en aucun cas être engagée en cas de retard de livraison par rapport au délai annoncé.

Les frais de livraison des Produits sont à la charge de l'Entreprise.

Le(s) lieu(x) et frais de livraison sont indiqué(s) dans le Devis

L'Entreprise est expressément informée et accepte que :

(i) il lui appartienne de vérifier les Produits livrés dès réception et de formuler immédiatement toutes réserves et réclamations utiles à l'attention du transporteur, notamment en cas de dommage subi par les Produits ;

(ii) toute réclamation quant à la conformité ou la quantité des Produits livrés devra être adressée à YOGIST par mail ou lettre recommandée avec accusé de réception dans les 15 (quinze) jours calendaires suivant la livraison. À défaut, elle ne pourra pas être prise en compte.

À l'issue de ce délai, les Produits seront jugés conformes.

- Clause de réserve de propriété

YOGIST conserve la propriété pleine et entière des Produits vendus jusqu'au parfait encaissement du prix, frais de livraison inclus.

#### **4.4 Prix**

Les prix des Produits et/ou Services sont indiqués sur les Devis.

S'agissant du prix de l'Abonnement au Chatbot, il est fixé selon le nombre d'Utilisateurs demandé. En cas de non-utilisation du Chatbot par tout ou partie des Utilisateurs de l'Entreprise, l'Abonnement ne pourra donner lieu à aucun remboursement. En cas de dépassement du nombre d'Utilisateurs indiqué dans le Devis, l'Entreprise sera automatique facturée pour le nombre d'Utilisateurs supplémentaires au tarif mentionné dans le Devis initial.

Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TVA française et autres taxes applicables), dans le Devis.

YOGIST se réserve le droit, à sa libre discrétion et selon des modalités dont elle sera seule juge, de proposer des offres promotionnelles ou réductions de prix.

#### **4.5 Facturation et modalités de paiement**

Les Produits et/ou Services font l'objet de factures qui sont communiquées à l'Entreprise par tout moyen utile et qui sont réglables à 30 (trente) jours fin de mois, sauf mention contraire dans le Devis.

#### **4.6 Retards et incidents de paiement**

L'Entreprise est informée et accepte expressément que tout retard de paiement de tout ou partie d'une somme due à son échéance entraînera automatiquement, sans préjudice des dispositions de l'article « Sanction des manquements » et dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture :

(i) La déchéance du terme de l'ensemble des sommes dues par l'Entreprise et leur exigibilité immédiate, quelles que soient les modalités de règlement qui avaient été prévues ;

(ii) La suspension immédiate des Services en cours jusqu'au complet paiement de l'intégralité des sommes dues par l'Entreprise ; (iii) La facturation au profit de YOGIST d'un intérêt de retard au taux de 3 (trois) fois le taux de l'intérêt légal, assis sur le montant de l'intégralité des sommes dues par l'Entreprise et d'une indemnité forfaitaire de 40 (quarante) € au titre des frais de recouvrement, sans préjudice d'une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement exposés sont supérieurs à ce montant.

#### **5. Droit de rétractation**

Lorsque :

(i) L'Entreprise remplit les conditions prévues à l'article [L221-3 du Code de la consommation](#) et

(ii) La souscription à des Produits et/ou Services par l'Entreprise remplit les critères d'un contrat hors établissement au sens de l'article [L221-1 du Code de la consommation](#),

... l'Entreprise dispose d'un droit de rétractation dont les modalités sont les suivantes :

- Concernant la commande de Produits, la rétractation est possible dans un délai de 14 (quatorze) jours à compter de la réception des Produits ;
- Concernant la commande d'Interventions, la rétractation est possible dans un délai de 14 (quatorze) jours à compter de la validation du Devis ;

- Concernant l'Abonnement au Chatbot, l'Entreprise accepte que ces Services sont des contenus numériques qui lui sont fournis dès son inscription et dont l'exécution a commencé ou sera achevée avant la fin du délai de rétractation visé ci-dessus. En conséquence, elle renonce expressément à son droit de rétractation, qui ne pourra donc pas être exercé, conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation.

En cas d'exercice du droit de rétractation, YOGIST rembourse à l'Entreprise tous les paiements reçus de celle-ci, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard 14 (quatorze) jours à compter du jour où YOGIST aura été informée de la décision de rétractation de l'Entreprise. Le remboursement sera effectué en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, sauf si l'Entreprise convient expressément d'un moyen différent. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour l'Entreprise.

## **6. Obligations de l'Entreprise**

Sans préjudice des autres obligations prévues aux présentes, l'Entreprise s'engage à respecter les obligations qui suivent :

### **6.1 Obligations générales**

- L'Entreprise s'engage à faire la promotion des Produits et/ou Services YOGIST auprès des Utilisateurs. À ce titre, elle s'engage à transmettre les supports de communication fournis par YOGIST et s'interdit d'occulter ou de modifier la marque YOGIST ou les éléments de langages inscrits sur lesdits supports de communication.
- L'Entreprise s'engage à ne pas solliciter ou engager, directement ou indirectement, tout prestataire de services, employé, stagiaire ou mandataire de YOGIST ayant directement participé à l'exécution des Produits et/ou Services. En cas de violation de cette obligation, YOGIST pourra réclamer à l'Entreprise, dans un délai maximum de 3 (trois) mois suivants l'embauche ou le début de la prestation de services, une indemnité fixée selon les cas à trois (3) mois de rémunération nette du prestataire de services, employé, stagiaire ou mandataire concerné ou 30% (trente pour cent) du prix convenu pour la prestation de services au titre du contrat liant le collaborateur à l'Entreprise.
- L'Entreprise s'engage à fournir à YOGIST toutes les informations nécessaires à la bonne exécution des Produits et/ou Services. Plus généralement, l'Entreprise s'engage à coopérer activement avec YOGIST en vue de la bonne exécution des présentes.



En particulier, elle s'engage à mettre à la disposition de YOGIST tous les moyens nécessaires afin de lui permettre d'effectuer les Interventions décrites dans le Devis.

- L'Entreprise est responsable des dommages de toute nature, matériels ou immatériels, directs ou indirects, causés à tout tiers, y compris à YOGIST, du fait de l'utilisation ou de l'exploitation illicite des Produits et/ou Services eux-mêmes et/ou de l'un de leurs éléments, quels que soient la cause et le lieu de survenance de ces dommages, et garantit YOGIST des conséquences des réclamations ou actions dont elle pourrait, de ce fait, faire l'objet.

Il est entendu que l'usage des Produits et/ou Services n'est autorisé que pour l'Entreprise. En aucun cas, l'acquisition de Produits et/ou Services par l'Entreprise n'entraîne une quelconque autorisation d'exploitation à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Entreprise.

En conséquence, en particulier, l'usage de la marque YOGIST, n'est autorisée que pour mettre en valeur les Produits et/ou Services auprès des utilisateurs de l'Entreprise et en aucun cas pour étendre leur usage ou celui de la marque YOGIST à des destinations non prévues au Devis.

## **6.2 Obligations relatives à l'utilisation du Chatbot**

- L'Entreprise reconnaît avoir pris connaissance des caractéristiques et contraintes, notamment techniques, de l'ensemble du Chatbot.
- L'Entreprise est seule responsable, dans sa mise à disposition du Chatbot aux Utilisateurs, des éventuelles instructions et/ou limites qu'elle pourrait fixer (horaires d'utilisation, fréquence, etc.) et du respect de la législation applicable aux Utilisateurs.

À ce titre, l'Entreprise s'engage à prendre en charge les Utilisateurs en cas d'accident du travail.

## **7. Garantie de l'Entreprise**

L'Entreprise garantit YOGIST contre toutes plaintes, réclamations, actions et/ou revendications quelconques que YOGIST pourrait subir du fait de la violation, par

l'Entreprise de l'une quelconque de ses obligations ou garanties aux termes des présentes conditions générales.

Elle s'engage à indemniser YOGIST de tout préjudice qu'elle subirait et à lui payer tous les frais, charges et/ou condamnations qu'elle pourrait avoir à supporter de ce fait.

## **8. Comportements prohibés**

8.1 Il est strictement interdit d'utiliser les Produits et/ou Services aux fins suivantes :

- l'exercice d'activités illégales, frauduleuses ou portant atteinte aux droits ou à la sécurité des tiers,
- l'atteinte à l'ordre public ou la violation des lois et règlements en vigueur,
- l'intrusion dans le système informatique d'un tiers ou toute activité de nature à nuire, contrôler, interférer, ou intercepter tout ou partie du système informatique d'un tiers, en violer l'intégrité ou la sécurité,
- l'envoi d'emails non sollicités et/ou de prospection ou sollicitation commerciale,
- les manipulations destinées à améliorer le référencement d'un site tiers,
- l'aide ou l'incitation, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, à un ou plusieurs des actes et activités décrits ci-dessus,
- et plus généralement toute pratique détournant les Produits et Services à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été conçus.

8.2 Il est strictement interdit aux Entreprises de copier et/ou de détourner à leurs fins ou à celles de tiers le concept, les technologies, tout ou partie des données ou tout autre élément du Chatbot de YOGIST.

8.3 Sont également strictement interdits : (i) tous comportements de nature à interrompre, suspendre, ralentir ou empêcher la continuité des Services, (ii) toutes intrusions ou tentatives d'intrusions dans les systèmes de YOGIST, (iii) tous détournements des ressources système du Chatbot (iv) toutes actions de nature à imposer une charge disproportionnée sur les infrastructures de ce dernier, (v) toutes atteintes aux mesures de sécurité et d'authentification, (vi) tous actes de nature à porter atteinte aux droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux de YOGIST ou des usagers du Chatbot, et enfin plus généralement (vii) tout manquement aux présentes conditions générales.

8.4 Il est strictement interdit de monnayer, vendre ou concéder tout ou partie de l'accès aux Services ou au Chatbot, ainsi qu'aux informations qui y sont hébergées et/ou partagées.

## **9. Sanctions des manquements**

En cas de manquement à l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ou plus généralement, d'infraction aux lois et règlements en vigueur par une Entreprise, YOGIST se réserve le droit de prendre toute mesure appropriée et notamment de :

- (i) Suspendre l'accès aux Services de l'Entreprise, auteure du manquement ou de l'infraction, ou y ayant participé ;
- (ii) supprimer tout contenu mis en ligne sur le Chatbot ;
- (iii) publier sur le Site tout message d'information que YOGIST jugera utile ;
- (iv) avertir toute autorité concernée ;
- (v) réclamer toute indemnité en lien avec son préjudice ;
- (vi) engager toute action judiciaire.

## **10. Responsabilité et garantie de YOGIST**

10.1 YOGIST s'engage à fournir les Produits et/ou Services avec diligence et selon les règles de l'art, étant précisé qu'il pèse sur elle une obligation de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultat, ce que l'Entreprise reconnaît et accepte expressément.

10.2 YOGIST s'engage à procéder régulièrement à des contrôles afin de vérifier le fonctionnement et l'accessibilité du Chatbot. À ce titre, YOGIST se réserve la faculté d'interrompre momentanément l'accès au Chatbot pour des raisons de maintenance. De même, YOGIST ne saurait être tenue responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès au Chatbot qui auraient pour origine des circonstances qui lui sont extérieures, la force majeure, ou encore qui seraient dues à des perturbations des réseaux de télécommunication.

10.3 YOGIST ne garantit pas aux Entreprises (i) que les Produits et/ou Services, soumis à une recherche constante pour en améliorer notamment la performance et le progrès, seront totalement exempts d'erreurs, de vices ou défauts, (ii) que les

Produits et/ou Services, étant standards et nullement proposés à la seule intention d'une Entreprise donnée en fonction de ses propres contraintes, répondront spécifiquement à ses besoins et attentes.

10.4 En tout état de cause, la responsabilité susceptible d'être encourue par YOGIST au titre des présentes est expressément limitée aux seuls dommages directs avérés subis par l'Entreprise, et exclut tout dommage résultant de l'utilisation des Services et notamment, (i) des Interventions ou tout autre Service faisant l'objet d'une prestation « en direct » et (ii) de l'utilisation du Chatbot par les Utilisateurs, l'Entreprise s'engageant à prendre en charge tout type de réclamation liée à un dommage corporel (notamment en cas d'accident du travail).

## **11. Propriété intellectuelle**

11.1 Les systèmes, logiciels, structures, infrastructures, bases de données, et contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, base de données, etc.) contenus dans les Produits et Services ou exploités par YOGIST au sein du Chatbot et lors des Interventions sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur. Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tous actes de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ces éléments, en tout ou partie, sans l'autorisation de YOGIST sont strictement interdites et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

11.2 L'acquisition de Produits et/ou Services en application des présentes n'octroie aucun droit sur les contenus protégés appartenant à YOGIST, ni aucun droit sur les marques de YOGIST. L'usage des contenus qui découle des présentes, sur les différents Produits et/ou Services et en particulier sur le Chatbot, est non exclusif et non cessible, pour la durée de l'Abonnement et selon les modalités prévues aux présentes et dans le Devis.

11.3 Sous réserve de disposition expresse contraire, aucune licence ni aucun autre droit portant sur les Produits et/ou Services n'est concédé à l'Entreprise. Il est expressément convenu entre les Parties que toutes les mises à jour et nouvelles versions dont bénéficierait l'Entreprise au titre des présentes conditions générales, seront soumises aux mêmes droits d'utilisation et aux mêmes restrictions que ce qui est prévu pour les Services.

11.4 Il est expressément convenu entre les Parties que l'Entreprise pourra reproduire la documentation, notamment les conditions d'utilisation du Chatbot, les

supports utilisés lors des Interventions, ainsi que tout autre document utile à l'utilisation des Produits et/ou Services (ci-après la « Documentation ») exclusivement pour les besoins des Utilisateurs. L'Entreprise est donc autorisée à effectuer autant de copies que nécessaire de la Documentation en vue de les distribuer à ses Utilisateurs. Les copies doivent être complètes (y compris en ce qui concerne les mentions de droit d'auteur et de marques commerciales). Tout autre usage, à destination des Utilisateurs, est interdit. Tout autre usage, en dehors des Utilisateurs, est interdit.

## **12. Données à caractère personnel**

YOGIST pratique une politique de protection des données personnelles dont les caractéristiques sont explicitées dans le document intitulé « Charte relative à la protection des données à caractère personnel », dont l'Entreprise est expressément invitée à prendre connaissance.

## **13. Liens et sites tiers**

YOGIST ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de la disponibilité technique de sites internet ou d'applications mobiles exploités par des tiers (y compris ses éventuels partenaires) auxquels l'Entreprise accéderait par l'intermédiaire du Chatbot.

YOGIST n'endosse aucune responsabilité au titre des contenus, publicités, produits et/ou services disponibles sur de tels sites et applications mobiles tiers dont il est rappelé qu'ils sont régis par leurs propres conditions d'utilisation.

## **14. Modifications**

YOGIST se réserve la faculté de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de l'acceptation du Devis par l'Entreprise.

## **15. Langue**

Dans l'hypothèse d'une traduction des présentes conditions générales dans une ou plusieurs langues, la langue d'interprétation sera la langue française en cas de contradiction ou de contestation sur la signification d'un terme ou d'une disposition.

## **16. Applicable et juridiction**

Les présentes conditions générales sont régies par la loi française.

En cas de contestation sur la validité, l'interprétation et/ou l'exécution des présentes conditions générales, les parties conviennent que les tribunaux de Paris seront exclusivement compétents pour en juger.